



Association des professionnels
en **ÉLECTROLYSE**
et **SOINS ESTHÉTIQUES**
du Québec

Normes pour la formation privée





ESTHÉTIQUE

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESÉQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
450 heures	225 heures	225 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Diplôme	Attestation ³
550 heures	275 heures	275 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
650 heures	275 heures	375 heures 1 poste de travail par élève	4 à 12 élèves 13 à 16 élèves	1 formatrice	1 formatrice 2 formatrices		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base
CEMEQ Compétence 9	Maquillage de base
CEMEQ Compétence 10	Soins esthétiques des mains et des ongles
CEMEQ Compétence 11	Activités administratives
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion
CEMEQ Compétence 13	Maquillage élaboré
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres
CEMEQ Compétence 15	Soins esthétiques des pieds et des ongles
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 30 modèles



ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ (ÉLECTROLYSE)

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présenteielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présenteielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
200 heures	75 heures	125 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
250 heures	100 heures	150 heures 1 poste de travail par élève	2 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
300 heures	100 heures	200 heures 1 poste de travail par élève	5 à 6 élèves 7 à 10 élèves	1 formatrice	1 formatrice 2 formatrices		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Manuel Épilation	Chapitre 1 ; La peau
	Chapitre 2 ; Les principales anomalies et affections dermatologiques
	Chapitre 3 ; L'appareil pilo-sébacé et les principales anomalies et affections pilaires
	Chapitre 4 ; Les principaux facteurs influant sur la peau et les poils
	Chapitre 5 ; La santé et la sécurité
	Chapitre 6 ; Les applications technologiques à la source de l'épilation à l'électricité (excluant sous-chapitre lumière)
	Chapitre 7 ; L'épilation à l'électricité
	Chapitre 9 ; Le dossier client et la consultation
	Chapitre 10 ; La séance
	Chapitre 11 ; Les qualités et l'éthique professionnelles
	Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 30 modèles



PHOTOÉPILATION En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
45 heures	17 heures	28 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
60 heures	17 heures	43 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 12 élèves	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 4		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴ Ou Certificat en épilation à l'électricité ⁴ Ou Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Manuel Épilation	Chapitre 1 ; La peau
	Chapitre 2 ; Les principales anomalies et affections dermatologiques
	Chapitre 3 ; L'appareil pilo-sébacé et les principales anomalies et affections pilaires
	Chapitre 4 ; Les principaux facteurs influant sur la peau et les poils
	Chapitre 5 ; La santé et la sécurité
	Chapitre 6 ; Les applications technologiques à la source de l'épilation à l'électricité (<i>excluant sous-chapitre lumière</i>)
	Chapitre 8 ; La photoépilation
	Chapitre 9 ; Le dossier client et la consultation
	Chapitre 10 ; La séance
	Chapitre 11 ; Les qualités et l'éthique professionnelles

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 à 4 modèles (sur toutes les régions du corps)

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



TECHNORAJEUNISSEMENT (programme 1) Lip, laser, radiofréquence

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	12 heures	23 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
45 heures	12 heures	33 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
51 heures	18 heures	33 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	4 et plus	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)⁴ **et** un certificat en photoépilation⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
	L'équipement et le poste de travail
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies et radiofréquence)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La thermocoagulation non-médicale (photocoagulation)
	Les différences entre les nouvelles technologies (limite entre l'esthétique et le médical)
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



TECHNORAJEUNISSEMENT (programme 2) Lip, laser, radiofréquence

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	21 heures	39 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
70 heures	21 heures	49 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 9	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴ Ou Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
	L'équipement et le poste de travail
	La technologie du photorajeunissement
	Les diverses longueurs d'ondes
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies et radiofréquence)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La thermocoagulation non-médicale (photocoagulation)
	Les différences entre les nouvelles technologies
	Le protocole du soin
	Les aspects légaux de la pratique (limite entre l'esthétique et le médical)



PHOTORAJEUNISSEMENT (programme 1) Lip, laser En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	12 heures	23 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
45 heures	12 heures	33 heures 1 poste de travail par élève	2 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice		
51 heures	18 heures	33 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	4 et plus	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴ et un certificat en photoépilation ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
	L'équipement et le poste de travail
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La photocoagulation non-médicale
	Les différences entre les nouvelles technologies (limite entre l'esthétique et le médical)
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



PHOTORAJEUNISSEMENT (programme 2) Lip, laser, radiofréquence

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	21 heures	39 heures 1 poste de travail	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
70 heures	21 heures	49 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	2 à 9	1 formatrice	1 formatrice par groupe de 3		

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclut pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)⁴

Ou

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passé l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (révision)
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 3	Les désordres de la peau et anomalies pigmentaires
	L'équipement et le poste de travail
	La technologie du photorajeunissement
	Les diverses longueurs d'ondes
	L'introduction aux nouvelles technologies (phototechnologies)
CEMEQ Compétence 5	Le dossier client et la consultation
	La photocoagulation non-médicale
	Les différences entre les nouvelles technologies
	Le protocole du soin
	Les aspects légaux de la pratique (limite entre l'esthétique et le médical)

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 à 3 modèles

Les élèves doivent faire leur apprentissage pratique sur les 2 technologies soit LASER et IPL



SOIN DU VISAGE En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
200 heures	100 heures	100 heures 1 poste de travail	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Certificat en épilation à l'électricité ⁴ Ou Certificat en épilation à la cire et en soins esthétiques des pieds ⁴ ou Certificat en massothérapie (membre d'une association reconnue par les assureurs) ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 15 modèles



ÉPILATION À LA CIRE En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESÉQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
60 heures	6 heures	54 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Diplôme	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 à 4 modèles sur chaque région du corps



MANUCURE En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
21 heures	6 heures	15 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 10	Soins esthétiques des mains et des ongles

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles



SOINS ESTHÉTIQUES DES PIEDS En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
35 heures	7 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion
CEMEQ Compétence 15	Soins esthétiques des pieds et des ongles

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 6 modèles

***Aucun outil tranchant ne doit être utilisé**



MICRODERMABRASION

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴ Ou Cours préparatoire aux formations de technologies ⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (<i>hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail</i>)
CEMEQ Compétence 3 (<i>révision</i>)	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
	Les différents appareils et soins
	L'application des techniques
	Le protocole du soin
	Les contre-indications
	Les soins pré et post traitement

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 5 modèles



PEELING CHIMIQUE

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures 1 poste de travail pour 3 élèves	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)⁴

ou

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (<i>hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail</i>)
CEMEQ Compétence 3 (<i>révision</i>)	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
	Les différents types d'acide
	L'application des produits
	Le protocole du soin
	Les contre-indications
	Les soins pré et post traitement
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles	



MÉSOTHÉRAPIE NON-MÉDICALE

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
15 heures	5 heures	10 heures 1 poste de travail par élève	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)⁴

Ou

Cours préparatoire aux formations de technologies⁴ pour les membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (<i>hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail</i>)
CEMEQ Compétence 3 (<i>révision</i>)	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
	Les différents types d'appareils
	Les mécanismes d'action et effets sur la peau selon la technique utilisée
	Les différents protocoles de traitement et combinaisons
	Les contre-indications
	Les soins pré et post traitement
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 visages – 1 corps- -1 cuir chevelu	



THERMOCOAGULATION NON-MÉDICALE (électrocoagulation non-médicale)

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Diplôme en esthétique (DEP)⁴

Ou

Certificat en épilation à l'électricité⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (<i>hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation, l'équipement et le poste de travail</i>)
	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 5	Notions de base : types de peau et conditions
CEMEQ Compétence 5	La consultation et le dossier client (contre-indications – conseils post-traitement)
	L'application des techniques aux différents soins
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 10 modèles

Formation réservée pour l'utilisation d'appareil à l'électricité



PHOTOCOAGULATION NON-MÉDICALE (thermocoagulation non-médicale)

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APÉSEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
7 heures	3 heures	4 heures	1 élève	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APÉSEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APÉSEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique (<i>hygiène et sécurité, désinfection et stérilisation</i>)
CEMEQ Compétence 2 (<i>révision</i>)	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 5	Notions de base : types de peau et conditions
CEMEQ Compétence 5	La consultation et le dossier client (contre-indications – conseils post-traitement)
	Les différents soins
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 10 modèles

Formation réservée pour l'utilisation d'appareil en phototechnologie



POSE D'ONGLES (Résine et poudre, Gel UV, Acrylique)

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En présentiel avec la formatrice	À la maison					
70 heures (Par technique)	15 heures	20 heures	21 heures	14 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	Classe virtuelle ou présentielle avec la formatrice	Étude à la maison (vidéos)	1 poste de travail par élève	Sur main de pratique					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 1	Métier et formation
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail en esthétique
CEMEQ Compétence 4	Interaction professionnelle
CEMEQ Compétence 10	Soins esthétiques des mains et des ongles
	Manuel sur la technique

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 5 modèles (incluant l'examen)

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits utilisés doivent être déclarés et conforme aux exigences de Santé Canada



MAQUILLAGE PERMANENT (programme 1) En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
48 heures	20 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Diplôme en esthétique (DEP) ⁴ Ou Certificat en épilation à l'électricité ⁴

4. Décerné par un centre de formation dont la formation est reconnue par l'APESEQ et avoir passer l'examen de préadmission de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2 (révision)	Prévention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation (révision)
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes – Les systèmes circulatoires et nerveux (révision)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client – conseils post-traitement)
	Le cercle chromatique et la colorimétrie
	La morphologie
	L'initiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte
	Les différentes positions de travail
	Les différentes techniques applicable aux sourcils, aux yeux et aux lèvres
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 modèles sourcils – 2 yeux – 2 lèvres

IMPORTANT : Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MAQUILLAGE PERMANENT (programme 2)

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESÉQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
56 heures	28 heures	28 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes – Les systèmes circulatoires et nerveux
CEMEQ Compétence 4	L'éthique professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client -conseils post-traitement)
	Le cercle chromatique et la colorimétrie
	La morphologie
	L'initiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte
	Les différentes positions de travail
	Les différentes techniques applicable aux sourcils, aux yeux et aux lèvres
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs
	Le protocole du soin
Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 2 modèles sourcils – 2 yeux – 2 lèvres	

IMPORTANT : Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MICROBLADING DES SOURCILS

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
36 heures	12 heures	24 heures 1 poste de travail par élève	1 à 2 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail, désinfection et stérilisation
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies) – Les systèmes circulatoires et nerveux
CEMEQ Compétence 4	L'éthique professionnelle
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client – conseils post-traitement)
	Le cercle chromatique et la colorimétrie
	La morphologie
	L'initiation au stilet – insertion de l'aiguille et sa profondeur, pratique sur marotte
	Les différentes positions de travail
	Les différentes techniques applicable aux sourcils
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles

IMPORTANT : Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



MICROPIGMENTATION CAPILLAIRE

En classe

N ^{bre} d'heures totales ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum		N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESQ
	Théorique	Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		En classe présentielle ou virtuelle avec la formatrice	En classe		
45 heures	10 heures	35 heures 1 poste de travail par élève	1 à 3 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue. Le nombre d'heures totales n'inclus pas le temps pour faire les examens.

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail - désinfection et stérilisation
CEMEQ Compétence 2	L'équipement et le poste de travail
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies) Les systèmes circulatoires et nerveux - l'appareil pilo-sébacé
CEMEQ Compétence 4	L'éthique professionnelle
	Les différents types et cause de l'alopecie
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau (dossier-client -conseils post-traitement)
	Le cercle chromatique et la colorimétrie
	La morphologie
	L'initiation au dermographe – insertion de l'aiguille, pratique sur marotte
	Les différentes positions de travail
	L'étude et le mélange des pigments de couleurs
	Le protocole du soin

Nombre minimum de modèles (sur personne) à exécuter sous supervision : 3 modèles

IMPORTANT : Les anesthésiques topiques doivent avoir un DIN (numéro d'identification d'un médicament)



EXTENSION DES CILS CLASSIQUE En classe

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En présentiel avec la formatrice	Pratique à la maison					
16 heures	5 heures	-----	11 heures	-----	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	classe présentielle avec la formatrice	-----	1 heure sur marotte 10 heures sur 3 modèles (incluant examen)	-----					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuel obligatoire
Manuel Extension des cils classique APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits et la colle utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



EXTENSION DES CILS CLASSIQUE Hybride

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En présentiel avec la formatrice	Pratique à la maison					
16 heures	3 heures	2 heures	8 heures	3 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	classe virtuelle avec la formatrice	Étude à la maison	1 heure sur marotte 7 heures sur 3 modèles (incluant examen)	Pratique sur marotte (photos avant, pendant et après)					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuel obligatoire
Manuel Extension des cils classique APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits et la colle utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



EXTENSION DES CILS VOLUME En classe

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En classe	Pratique à la maison					
16 heures	5 heures	-----	11 heures	-----	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	classe présentielle avec la formatrice	-----	3 modèles (incluant l'examen) en classe présentielle avec la formatrice	-----					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Minimum de 3 mois d'expérience en extension des cils CLASSIQUE

Et

Présenter un porte-folio de 10 poses CLASSIQUE incluant une photo avant, pendant la pose et à la fin de la pose.

Et

Réussir l'examen « extension des cils classique » de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuel obligatoire

Manuel Extension des cils volume APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits et la colle utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



EXTENSION DES CILS VOLUME Hybride

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En classe avec la formatrice	Pratique à la maison					
16 heures	-----	5 heures	8 heures	3 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	-----	Étude à la maison	2 heures en virtuelle 3 heures sur un modèle 3 heures sur 1 modèle en présentiel pour l'examen	Pratique sur marotte (photos avant, pendant et après)					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Minimum de 3 mois d'expérience en extension des cils CLASSIQUE

Et

Présenter un porte-folio de 10 poses CLASSIQUE incluant une photo avant, pendant la pose et à la fin de la pose.

Et

Réussir l'examen «extension des cils classique» de l'APESEQ (note de passage de 85%)

Manuel obligatoire

Manuel Extension des cils volume APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits et la colle utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



REHAUSSEMENT DES CILS En classe

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En classe présentielle avec la formatrice	Pratique à la maison					
6 heures	2 heures	-----	4 heures	-----	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	classe présentielle avec la formatrice	-----	2 modèles (incluant l'examen)	-----					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice » (en annexe)

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis

Aucun

Manuel obligatoire

Manuel Rehaussement des cils APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



REHAUSSEMENT DES CILS Hybride

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum			N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique		Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En classe présentielle avec la formatrice					
6 heures	-----	2 heures	4 heures	1 à 4 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	-----	Étude à la maison	Démonstration sur 1 modèle 2 modèles (incluant l'examen)					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue

2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification de la formatrice » (en annexe)

3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Aucun

Manuel obligatoire
Manuel Rehaussement des cils APESEQ

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

Important : Les produits utilisés doivent être conforme aux exigences de Santé Canada



COURS PRÉPARATOIRE AUX FORMATIONS DE TECHNOLOGIES

En classe

Nombre d'heures total ¹ minimum	N ^{bre} d'heures minimum				N ^{bre} d'élèves maximum	N ^{bre} de formatrices ² minimum		Document remis par le centre de formation	Document remis par l'APESEQ
	Théorique		Pratique			Théorique	Pratique		
	En classe	En ligne	En classe	Pratique à la maison					
200 heures	100 heures	-----	100 heures	-----	1 à 6 élèves	1 formatrice	1 formatrice	Certificat	Attestation ³
	en classe présentielle avec la formatrice	-----	en classe présentielle avec la formatrice 1 poste de travail par élève	-----					

1. Le nombre d'heures totales doit être donné dans la même langue
2. Qualification de la formatrice : selon le tableau « Critères de qualification pour une accréditation de formation »
3. Conditionnel à la réception des documents demandés

Prérequis
Infirmiers/ infirmières auxiliaires, infirmiers/infirmières, infirmiers cliniciens/infirmières cliniciennes membres actifs de l'OIIAQ ou l'OIIQ

Manuels obligatoires du CEMEQ	Sujet de la compétence
CEMEQ Compétence 2	Prévention en santé et sécurité au travail
CEMEQ Compétence 3	Peau et annexes (Guide + répertoire des anomalies)
CEMEQ Compétence 5	Consultation et examen de la peau
CEMEQ Compétence 6	Manœuvres de modelage
CEMEQ Compétence 7	Produits cosmétiques
CEMEQ Compétence 8	Soins esthétiques de base
CEMEQ Compétence 11	Activités administratives
CEMEQ Compétence 12	Vente et promotion
CEMEQ Compétence 14	Épilation : cire, pâte de sucre ou autres (théorie seulement)
CEMEQ Compétence 16	Soins spécifiques
Un minimum de 15 modèles (en soin du visage) doit être exécuté sous supervision	

*** Les examens théorique et pratique doivent obligatoirement être fait en présentiel**

CRITÈRES DE QUALIFICATION OBLIGATOIRE

Critères de qualification pour le centre de formation

- Détenir un espace dédié uniquement à la formation dans un édifice commercial
- Détenir une entité distincte pour le centre de formation
- Démontrer que son ou ses programmes de formation répondent aux normes établies par l'APESEQ (remplir les annexes C et D du formulaire de demande d'accréditation pour chacune des formations à faire accréditer
- Utiliser les manuels de formation du CEMEQ pour les formations en esthétique (cours complet ou à la carte) ainsi qu'en épilation à l'électricité, photoépilation et extension des cils classique. Prendre note qu'aucune photocopie n'est permise, ceux-ci doivent être commandés pour chaque étudiante directement au CEMEQ et/ou à l'APESEQ.
- Pour ouvrir un centre de formation en esthétique (complet ou à la carte), photoépilation, photorajeunissement, maquillage permanent, microblading et micropigmentation capillaire, vous devez avoir 2 ans d'expérience comme formatrice dans un centre de formation accrédité APESEQ.
- Pour ouvrir un centre de formation en Extension des cils et/ou rehaussement des cils, vous devez suivre la formation de formatrice dans **l'un des 3 (trois)** centres accrédités par l'APESEQ.
- S'assurer que tous ses formateurs soient accrédités et membres de l'APESEQ (remplir annexe E du formulaire de demande d'accréditation)
- S'assurer de faire accréditer toutes les formations offertes par votre centre de formation

Documents demandés

- Le ou les manuel(s) de formation complet(s) pour les formations **autres** qu'esthétique (cours complets ou à la carte), épilation à l'électricité, photoépilation, extension des cils Classique.
- Une copie du Registre des entreprises du Québec (où l'on voit le nom de votre centre de formation ainsi que la mention **formation** en 1^{ère} ou 2^e activité)

Critères de qualification pour les formateurs

- Posséder 3 années d'expériences ou 5000 heures dans la compétence enseignée
- Réussir l'examen théorique pour chacune des compétences enseignées (note de passage 85%)
- Avoir suivi la formation «Programme fondamental du contrôle des infections»
<https://infectioncontroleducation.com/>
- Pour l'extension des cils classique et volume ainsi que rehaussement des cils, vous devez réussir les examens théoriques et pratiques (note de passage 85%) .
- Détenir un diplôme et/ou certificat reconnu par l'APESEQ

Documents demandés

- Fournir un curriculum vitae ou un résumé des expériences de travail et formations reçues
- Fournir une copie du diplôme ou des certificats de formation
- Fournir certains renseignements sur les formateurs en remplissant l'annexe B et l'annexe E du formulaire de demande d'accréditation
- Fournir le certificat de la formation « Programme fondamental du contrôle des infections »